



Edito

CHANGEMENT D'ANNEE, LA LUTTE CONTINUE

La trêve, tant voulue par le patronat et le gouvernement, n'a pas eu lieu et la détermination des grévistes s'est avérée sans faille. Les gesticulations médiatiques des directions de la CFDT et de l'UNSA, orchestrées par le gouvernement et le patronat n'ont pas apporté les effets escomptés pour une sortie du conflit, elles ont même mis au grand jour et conforté ce que sont vraiment ces deux syndicats dits "de salariés". Ce ne sont pas des syndicats comme nous, nous l'entendons. Ce ne sont ni plus ni moins que des officines social-démocrates distillant la parole et l'idéologie patronales. Nous les voyons agir tous les jours dans les entreprises et les administrations auprès des directions. Quand la CGT est très peu informée et encore moins écoutée, les syndicalistes d'accompagnement se font les porteurs d'eau du patronat tout en méprisant l'intérêt général, pour ne se préoccuper que des cas particuliers.

Que dire des liens privilégiés qu'organisent l'exécutif, le patronat, une grande partie des députés et la quasi-totalité des grands médias avec ces deux-là ? Pour la CFDT, pas de grande surprise dans les attitudes des uns et des autres, nous avons l'habitude. Pour l'UNSA, le plus surprenant dans cette histoire contemporaine, c'est qu'après nous avoir rabâché que la CFDT était devenue le premier syndicat du pays (ça reste à vérifier sérieusement et c'est sûrement assez contestable), l'UNSA, qui n'est pas représentative dans l'interprofessionnel serait légitime à la table des concertations. Là aussi, la

question de la représentativité est prise de façon très volontariste et surtout très légère quand les intérêts du capital sont menacés. Que dire des revendications de Solidaires et de la FSU argumentant que, comme les autres y sont, il n'y a pas de raisons qu'ils n'y soient pas ? A mon sens, au niveau local comme à l'échelle du pays, les règles de représentativité ont du plomb dans l'aile, il serait nécessaire de pouvoir contrôler qui fait quoi à tous les échelons.

A l'heure de la rédaction de cet éditto, nous sommes à quarante-sept jours de grèves et un soutien populaire qui ne s'essouffle pas, une solidarité financière qui atteint des records et qu'il faut continuer tout en continuant les appels et la construction de la grève. C'est un mouvement historique et nous pouvons et devons l'amplifier partout encore. D'ailleurs, le patronat commence à chiffrer précisément le manque de production que provoquent les grèves reconductibles et les journées de temps forts. Les actions coup de poing un peu partout avec des rassemblements, des blocages, des coupures ou des invitations lors des vœux des uns et des autres sont des moyens supplémentaires pour mettre la pression sur les décideurs et les institutions.

L'« invitation forcée » aux vœux des caisses de la Sécurité Sociale à Bourges, à l'initiative de la CGT et reprise par l'intersyndicale avec l'intervention de l'UD, a permis de recadrer sur le fond le fonctionnement des Conseils, le pillage

.../...

Sommaire :

Editorial :

Changement d'année, la lutte continue	P. 1 & 2
Cahier revendicatif de l'UD	P. 2 à 6
Solidarité Cheminots grévistes	P. 6
Autonomie : vers un nouveau projet de loi antisocial	P.7 & 8



AGENDA



FORMATION SYNDICALE UD - 2020

- ⇒ Stage N2 2è Partie du 11 au 15 Mai
- ⇒ Stage Orga/Vie Synd. du 18 au 20 Mai
- ⇒ Stage N2 2è Partie du 25 au 29 Mai
- ⇒ Stage CHS/CT du 8 au 12 Juin
- ⇒ Stage ECO-CE du 22 au 26 Juin

**Pensez à déposer vos congés éducation
un mois avant le stage
et informez l'UD de votre participation.**

que le patronat commandite avec l'appui de la CFDT et ce que nous voulons pour le bien commun et l'intérêt général. On a voulu nous faire croire que nous étions là contre la Sécu et qu'on se trompait de cible. C'est bien mal connaître la CGT, nos propositions, ce qu'on peut dire et défendre dans ces instances. Bien évidemment, nos ennemis de classe présents, dans ce qui peut être désigné comme un moment social démocratique revendicatif, nous ont appréciés à notre juste valeur et encore plus à notre sortie ! Nous nous en réjouissons.

La rencontre avec le Medef n'appelle aucun commentaire si ce n'est les permanentes ambiguïtés et contradictions durant toute la conversation, ponctuée par l'absence totale d'argument sur les nôtres. Je tiens d'ailleurs à remercier Yannick et Nico pour ce moment de mise en avant de nos revendications.

Les vœux de la députée de la 2^{ème} circonscription ont connu un large succès populaire. Enfin, à l'extérieur de la salle, l'intérieur étant très, très clairsemé. Peut-être par jalousie, par regret, par tristesse de ne pas avoir pu mobiliser autant que l'UL de Vierzou, en tout cas c'est sûr, par haine, nous pouvons le dire, elle s'est fendue de commentaires auprès de journalistes, dignes d'une conversation de comptoir, nous affublant d'adjectifs plus "élogieux" les uns que les autres, à la hauteur d'une élue de la République. Certain(e)s ont la fâcheuse tendance à travestir la vérité pour pouvoir porter le discrédit contre les manifestants. Un camarade peut allègrement en témoigner.

Enfin, nous sommes aux côtés de ceux qui coupent le courant durant les vœux et ailleurs, bloquent des voies, des dépôts, etc... Ceux qui crient leur révolte sur le parvis d'un opéra, dans un théâtre parisien ou au siège d'une confédération syndicale qui, elle, a choisi son camp. Toutes les violences ne se valent pas et le pacifisme des travailleurs en lutte n'est en rien comparable avec celles du patronat, du gouvernement et de sa milice.

Au nom de l'UD et de toutes les structures de la CGT du département, je vous souhaite une excellente année faite de luttes gagnantes pour le progrès social et le changement de société.

Bon courage, les camarades !

Sébastien Martineau
Secrétaire Général

CAHIER REVENDICATIF DE L'UD

(suite aux propositions débattues et amendées au congrès de l'UD des 18 - 19 & 20 Décembre 2019)

Au regard de ce que nous dit le rapport factuel de l'expertise sur l'état sociétal et social de notre département, il nous appartient de décider, ensemble, de ce que nous devons faire dans ce prochain mandat. Nos revendications ne seront pas figées dans le temps ni gravées dans le marbre, elles pourront bien évidemment évoluer au regard de la situation sociale.

Le vieillissement de la population, un vrai enjeu de société. Pourquoi en faire une revendication en lien avec le salariat ?

La relation entre les salariés, les retraités et les plus anciens est évidente pour notre organisation mais pas forcément dans le salariat, qui n'en connaît pas forcément le lien direct. Ce lien s'appelle la Sécurité Sociale et c'est elle qui est attaquée sans le dire. Nous devons nous employer à la défendre et à l'étendre, pour en faire une réelle sécurité, une protection contre tous les aléas de la vie pour l'ensemble de la population.

Pour ce faire :

Défendre pied à pied, partout, dans les caisses, avec nos administrateurs, dans les entreprises, et avec tous les militants, le "100 % Sécu". Nous devons défendre et amplifier les droits des salariés en y rajoutant l'assurance chômage, entre autres, comme l'a décidé le CCN du mois de novembre 2018.

Il est indispensable de se mobiliser pour la construction d'EHPAD publics, sans reste à charge, et de passer sous giron public l'ensemble des établissements privés, pour que toutes les personnes en perte d'autonomie puissent y vivre et y être soignées avec tout le respect qui leur est dû.

Pour ce faire, les usagers et les salariés doivent pouvoir décider, dans notre territoire et au niveau national, ce qui est bon pour la population. Les conditions de travail et de prise en charge sont les préalables à toutes décisions des institutions. Les ARS doivent être dissoutes et il nous faut réfléchir à une nouvelle instance de gestion humaine qui garantisse le bien-être des résidents et des personnels dans des établissements publics.

Nous devons combattre la banalisation du rôle d'aidant assumé le plus souvent par les familles, exiger un vrai service public de l'action sociale et de l'aide à domicile, avec des fonctionnaires hospitaliers, qui dépendrait de l'hôpital public, incluant les centres de santé publics et la Protection Maternelle Infantile (PMI), avec de vrais moyens, plutôt que de laisser ce secteur concurrentiel à des associations ou des acteurs privés, pas meilleurs les uns que les autres en particulier en termes de conditions de travail.

La perte d'autonomie doit être totalement prise en charge par la Sécurité sociale, tant sur le plan médical et paramédical que l'hébergement. Nous devons d'ailleurs nous opposer fermement à la création d'une 5^{ème} branche pour ce risque.

Une population en souffrance : désorganisation de l'hôpital public et des difficultés d'accès aux soins.

Certes, nous avons une population vieillissante. La désertification médicale de notre département remet en cause l'accès aux soins, altère la dignité humaine et à la possibilité d'accéder à un médecin rapidement ou encore à des spécialistes à l'hôpital public.

On voudrait nous faire croire que les malades, les usagers seraient inconscients et abuseraient des services publics de santé, ce qui provoquerait une saturation et un engorgement des services d'urgence. Enormément de postes de médecin ne sont pas pourvus à l'hôpital public et le management des directions les fait fuir, c'est le cas à Bourges. Ne devraient-ils pas résister avec nous ?

Le groupe Santé Sécurité Sociale (3S) de l'UD ainsi que les camarades mandatés au Conseil Economique, Social et Environnemental Régional (CESER) ont fait énormément de propositions pour améliorer notre système de santé. Notre UD a également participé activement au collectif confédéral sur la protection sociale, sur les bases du document du dernier congrès de l'UD. Ce travail a payé puisqu'une grande majorité de ce que nous avons décidé a été repris dans le document confédéral, dont le 100 % Sécurité Sociale.

Reprenons ces documents et faisons-les vivre.

Nous devons exiger l'abrogation des lois Bachelot, Touraine, Buzyn avec sa loi Ma santé 2022 qui développe encore plus la gestion de l'hôpital comme une entreprise et qui maltraite les personnels et les usagers.

Nous devons exiger que les médecins n'aient plus la liberté totale d'installation et qu'ils aient l'obligation d'aller là où il y a besoin dans les premières années de leur exercice. Ils doivent devenir salariés de l'hôpital, ce qui assurerait la continuité des soins et du service public de santé.

Il faut stopper la création des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé telles qu'elles sont prévues. Ce dispositif, pourrait être une solution en terme de coordination de soins de ville mais va engendrer un déversement d'argent, sans précédent, issu du régime général, aux professions libérales, mais aussi aux grands groupes de transport sanitaire, groupes mutualistes ou encore associatifs, type Croix Rouge. Il en résulte un transfert de fonds des budgets des hôpitaux publics vers le libéral et le privé. Même la Fédération Hospitalière de France s'insurge contre ces mesures.

Nous devons dénoncer et nous battre, là où nous

sommes, contre la décision du gouvernement et du patronat de se servir du budget de l'assurance maladie comme variable d'ajustement du budget de l'Etat. Nos cotisations sociales ne sont pas un impôt mais un salaire socialisé, elles ne doivent pas être la variable d'ajustement des politiques publiques.

Nos hôpitaux, nos EHPAD manquent cruellement de personnels médicaux et paramédicaux. Les politiques budgétaires du ministère de la santé, et de leurs bras armés que sont les Agences Régionales de Santé (qu'il faut dissoudre), ne sont pas compatibles avec les notions de service rendu et de qualité des soins. Seules des politiques de formation, d'embauches massives et de revalorisation des salaires redonneront du sens dans les hôpitaux, les EHPAD et dans les services à domicile. L'ensemble des personnels doivent être des fonctionnaires sous statut de la Fonction Publique Hospitalière.

Revendiquer haut et fort que la psychiatrie dans notre département, comme ailleurs, ne doit plus être le parent pauvre du ministère. Aujourd'hui, trop de personnes relevant de la psychiatrie croupissent dans les prisons et à la rue. Nous vivons dans un monde où le travail est tellement dévalorisé et la pression sur les salariés si forte, qu'ils entraînent des situations psychologiques qu'il faut impérativement soigner.

Des services publics de qualité, en quantité

Les différents gouvernements ainsi que la Commission Européenne ont déclaré la guerre aux services publics et aux fonctionnaires. A l'initiative de cette exigence, le patronat n'a de cesse de réclamer la fin des services publics régaliens ou non. L'argument du coût aux contribuables est entretenu par la course à la réduction de la dette publique et les 3 %. Nous nous opposons à cette doctrine.

Réaffirmons notre attachement aux services publics comme ils ont été construits, dans un souci de cohérence territoriale égalitaire dans l'ensemble du pays. Réaffirmons, que sans les fonctionnaires, attachés fortement à leurs missions, rien ne serait possible. On le voit pour les délégations données au privé.

Donnons un sens plus profond à ce qu'est l'intérêt général et au sens commun des missions.

La bataille contre la fermeture des bureaux de poste et la privatisation des services postaux est un combat juste et salutaire. Le lien social qu'apportent une poste ouverte et un facteur accessible n'est pas quantifiable. La déshumanisation de ces services de proximité est devenue une revendication commerciale pour ces dirigeants. Nous devons exiger un retour aux valeurs fondamentales de ce service public

et en interdire toute marchandisation.

Armons-nous pour convaincre que la réouverture des bureaux de Poste comme des trésoreries, ou encore les gendarmeries est la garantie d'un réel service public au service des populations, et non au service du capital. La privatisation de ces activités, comme d'autres, est, sur le fond, un danger sociétal.

Opposons-nous à la fermeture de la quasi-totalité des trésoreries du Cher. Tout le monde ne le sait peut-être pas, mais seules celles de Bourges, Vierzon et St-Amand devraient rester dans le département. Mehun et Dun ont fermé, malgré le travail du syndicat et de l'intersyndicale, sans que les élus ne se soient battus. Par contre, le nombre de maires en résistance contre ces fermetures est en augmentation. De ce fait, la direction Régionale et le Ministère sont contraints d'en tenir compte.

Donnons-nous les moyens pour que les services des finances publiques puissent retrouver leurs missions initiales, à savoir le service aux particuliers, aux collectivités territoriales et de contrôle, surtout aux entreprises.

Et dans le même temps, redonnons une vitalité dans nos localités. Il faut arrêter de regrouper des classes et des écoles voire d'en fermer, d'en vendre et remettre une présence éducative au plus près des enfants. Le plan du gouvernement de baisser le nombre d'élèves dans certaines classes seulement est une absurdité. Nous demandons à ce que le nombre d'élèves soit réduit dans chaque classe, de la petite section de maternelle jusqu'aux classes d'études supérieures, une véritable égalité des chances pour tous les élèves, l'accompagnement des élèves à besoins particuliers avec une formation réelle et efficace des auxiliaires des élèves en situation de handicap, le bannissement de la précarité de l'emploi pour toutes/tous les contractuel(le)s dans l'Éducation Nationale, des conditions de travail dignes de ce nom, une égalité de traitement des personnels.

L'éducation est un investissement pour l'avenir. Pour autant, l'offre pour le post BAC est très insuffisante dans le département. Nous revendiquons la création d'offres de formation Post Bac sur Bourges et les Sous-préfectures.

La culture est aux oubliés absents de toutes politiques publiques départementales. Même si nous avons une certaine programmation au niveau des villes, peu d'initiatives et d'accompagnements sont soutenus par le financement public. Des projets pédagogiques existent bien ici ou là dans les écoles, mais sorti du milieu scolaire, plus rien ou pas grand-chose.

Revendiquons la généralisation des activités culturelles et sportives par leur mise en connaissance auprès de la population, par leur promotion, par notre implication revendicative et par leur gratuité.

Il nous faudrait aussi penser à de nouveaux services publics, comme (par exemple) les services de distribution et de l'assainissement de l'eau et de la collecte des déchets. Pourquoi laisser ces secteurs indispensables pour tout le monde dans le secteur marchand concurrentiel ? D'ailleurs il n'a de concurrentiel que le nom. Nous revendiquons un grand Service Public de l'Habitat et du Logement décentralisé garantissant l'accès de tous.

D'une ville à une autre, d'une agglomération, communauté de communes à une autre, les prix de l'eau et de la collecte des déchets varient très sensiblement. C'est une question d'opérateur, de négociations et d'appel d'offres. Nous avons toutes et tous les mêmes besoins.

Revendiquons un grand service public national de l'eau et de traitements des déchets qui pourrait voir le jour dans le département. Il en était question à une période pas si lointaine, porté par le Conseil Général de l'époque et impulsé par des forces politiques progressistes. La CGT soutenait et soutient toujours ce type de projet. Il en va de l'intérêt général. Les usagers et les représentants des personnels ainsi que les décideurs politiques locaux devront gérer ce nouveau service.

Nous devons prendre et faire vivre la revendication de la Fédération Nationale des Mines et de l'Énergie CGT (FNME) d'un service public de l'énergie notamment au travers de son Programme Progressiste de l'Énergie (PPE) en France. Cette question comme celles de l'eau, des déchets et des transports, de la santé et autres, doit être au cœur de nos discussions au quotidien.

Pour notre organisation, la production, la distribution non commerciale et la consommation des énergies sont une préoccupation majeure dans le contexte du débat sur le réchauffement climatique. La production d'électricité par une centrale nucléaire dans le département ne contribue pas à ce réchauffement, mais génère des déchets nucléaires qui, par le biais de la recherche, n'existerait pratiquement plus. La gestion capitaliste du nucléaire faite aujourd'hui est incompatible avec la notion de sûreté et de sécurité. Il nous faut en débattre avec sérénité et sang froid.

Concernant les transports collectifs dans notre département, les trajets sont de moins en moins accessibles, voire impossibles et de plus en plus chers, avec des conditions de travail de plus en plus dégradées pour les agents. C'est le cas dans les transports urbains avec des conditions de travail, de sécurité et d'accès pour les usagers de plus en plus compliquées. C'est le cas dans les transports scolaires avec des contrats précaires.

res, tenus majoritairement par des femmes avec des horaires et des trajets domicile-travail nombreux.

Les cheminots ne sont pas en reste et le service ferroviaire ne cesse de se dégrader. Moins de personnel, plus de polyvalence, des gares désertes, moins de contrôleurs et donc moins de sécurité, sont le lot quotidien des travailleurs du ferroviaire et des usagers.

L'accident, qui a déclenché le droit de retrait massivement suivi, et non une grève, du 18 octobre est symptomatique du malaise des cheminots. Nous ne pouvons qu'être solidaires de ce mécontentement.

Nous devons continuer à expliquer et à convaincre, les travailleurs, les usagers, de travailler avec les collectifs, avec toutes les forces qui veulent un autre système ferroviaire basé, là aussi, sur le service rendu et le service public.

L'utilisation des moyens de transports collectifs est de plus en plus difficile financièrement. Nous devons exiger leur gratuité totale, ils sont déjà très largement subventionnés par l'argent des contribuables. Ce serait une véritable avancée d'accessibilité à la mobilité.

Ouvriers d'Industrie, privé et public, ensemble contre un Etat au service des profits

Nous le répétons malheureusement trop régulièrement mais le secteur industriel est, et reste, une activité structurante, si ce n'est l'activité qui établit le plus de liens sociaux, malgré tout ce que les salariés subissent depuis des décennies.

Les chiffres qui nous ont été donnés montrent que, là aussi, la crise de 2008 a impacté très fortement notre industrie dans le département. Pour autant nous devons avoir des propositions fortes pour ne pas connaître le même sort que dans d'autres départements comme (par exemple) la Nièvre ou l'Indre. Il faut que nous ayons à l'esprit que les productions produites ici doivent être consommées localement. Il est aberrant que la plus grande partie des produits dont nous avons besoin soient produits à l'autre bout du monde par des salariés, la plupart du temps surexploités, sous payés et sans protection sociale. C'est une aberration sociale et environnementale.

Dans le cadre d'une cohérence territoriale, le sud et le nord du département doivent faire l'objet d'une attention particulière, en réimplantant des productions utiles et socialement responsables. Les startups et les micro-entreprises sont très en vogue depuis Macron, mais est-ce vraiment l'avenir ? Alors que l'on constate bon nombre d'échecs.

Recréons des entreprises où les collectifs de travail permettent l'émancipation des travailleurs. L'organisation du travail en îlots interdépendants des uns des autres a déshumanisé et mis en concurrence les salariés entre eux, afin d'accroître la productivité.

Remettons l'humain en lieu et place de la numérisation à tout va. L'usine du futur, portée par les grands groupes et la finance, par les politiques régionales à grand renfort d'argent public, avec le concours de grandes écoles, participe allégrement à la fin des productions locales.

Le groupe Mécachrome a fait construire, en Espagne, une usine entièrement automatisée et robotisée, pilotée d'Aubigny et de son siège social en Touraine. Les élèves de l'INSA, qui est à Bourges, ont participé activement à sa réalisation. Redisons avec force que la révolution numérique doit servir l'humain et non le remplacer. Redisons que les nouvelles technologies doivent améliorer les conditions de travail et non détruire le travail notamment en réduisant la durée.

La spécialisation des productions menace des sites dans nos départements. La CGT et les salariés ont des propositions de productions diversifiées. Se cantonner dans telle ou telle filière menace les fabrications et les emplois. On le voit dans les entreprises qui travaillent exclusivement pour le secteur de l'automobile. Les élus du personnel doivent être entendus quand ils proposent des alternatives industrielles. Ils doivent aussi travailler syndicalement, y compris au niveau international, entre donneur d'ordre et sous traitant, pour maintenir l'emploi et améliorer les conditions de travail.

La politique industrielle doit prendre un autre chemin. Portons partout un autre choix de société basé sur le développement humain et non sur le développement financier. Il faut sortir ce secteur, et les autres, de la logique marchande et donner plus de pouvoirs d'investigations et d'interventions aux salariés et à leurs représentants syndicaux.

Des choix de société différents sont possibles

Ils sont indispensables pour l'émancipation des travailleurs et de l'ensemble de la population. Macron au service des plus riches transforme la société comme il s'y était engagé pendant sa campagne et l'avait clairement écrit dans son programme. Les revendications portant sur l'augmentation des salaires, la reconnaissance des qualifications, l'embauche de personnels ainsi que l'amélioration des conditions de travail sont centrales dans le cadre d'un autre projet de société.

Il faut créer le rapport de forces et nous battre pour

obtenir le retrait du projet de loi sur les retraites ainsi que le projet Hercule (Privatisation et démantèlement d'EDF). Il faut obtenir l'abrogation de la loi "Ma santé 2022", de la loi de transformation de la fonction publique, de la réforme du lycée, de la réforme ferroviaire, de la privatisation d'Aéroports de Paris (ADP) et de toutes les lois qui ne vont pas dans le sens de l'intérêt général, dirigées vers la privatisation pour enrichir le capital.

Nous devons exiger un pluralisme de la communication, quel que soit le support. Les mêmes qui financent et vivent des guerres partout dans le monde et de la guerre sociale en France, possèdent la quasi-intégralité des médias et le journal dans notre département n'y échappe pas.

Il faut être très fermes sur notre revendication d'un retour à une paix durable et à la liberté dans tous les pays et pour tous les peuples. Nous devons réaffirmer que les peuples sont aptes à décider par et pour eux-mêmes sans interférence des pays impérialistes et colonialistes. Au Venezuela, à Cuba, en Bolivie, en Grèce, dans les territoires palestiniens,

au Chili, les travailleurs, les retraités, les jeunes subissent les ingérences des choix géostratégiques et politiques du capital mondialisé. Il est prêt à tout, même au pire pour arriver à ses fins. Les relais gouvernementaux occidentaux portent une lourde responsabilité dans les conflits armés par des interventions notamment par une présence militaire permanente et sur la détérioration de la planète.

Nous dénonçons la tuerie décidée par le gouvernement turc contre le peuple kurde, sans que nos gouvernants s'en émeuvent plus que ça. Les livraisons d'armes françaises ainsi que les livraisons à venir doivent immédiatement cesser. Nous apportons tout notre soutien au peuple kurde et à tous les peuples opprimés.

Débarrassons-nous du système économique capitaliste qui tue les hommes et la planète.

Nous affirmerons toujours notre position contre toutes formes de discrimination (physique, raciale, sexuelle, ...), contre toutes formes idéologiques de dérive radicale politique et religieuse.

L'ensemble du document du Congrès est disponible à l'UD

SOLIDARITE CHEMINOTS GREVISTES

Les Cheminots de Vierzon organisent **une soirée concert/DJ en soutien aux grévistes le Vendredi 24 Janvier 2020 à partir de 20h30 Salle Madeleine Sologne à Vierzon**. Comme vous le savez sûrement, nous sommes à notre 47^{ème} jour de grève, ce qui va se traduire par des fiches de paie à 0 euros pour certains fin Janvier. Nous comptons donc sur votre participation à cette soirée, car tous les bénéficiaires iront directement dans la caisse de solidarité aux Cheminots grévistes.

Nous vous rappelons l'appel à la solidarité financière pour les cheminots de Bourges et Vierzon qui en sont à leur 47^{ème} jour de grève.

Les chèques sont à mettre à l'ordre pour :

- les cheminots de Vierzon : "Syndicats CGT Cheminots de Vierzon"
- les cheminots de Bourges : "Union Locale CGT de Bourges".

La solidarité avec les Camarades ne doit pas nous dédouaner de la mobilisation des militants, des syndiqués et surtout de l'organisation de la grève avec les salariés. Les mobilisations, les grèves, le ralentissement, voire l'arrêt des productions et des services sont nos seules garanties de faire plier le patronat et le gouvernement.



AUTONOMIE : VERS UN NOUVEAU PROJET DE LOI ANTISOCIAL

Groupe 3 S

Le gouvernement prépare une loi sur l'autonomie qui s'inspirera du rapport Libault paru en mars 2019.

Quelques mesures sont proposées comme les augmentations d'effectifs dans les EHPAD et les aides aux aidants mais cela reste insuffisant par rapport aux besoins. Les objectifs d'effectifs supplémentaires en 2024 d'un ratio de 0,8 agent pour un résident sont insuffisants, la promesse avait déjà été faite en 2012 par le ministre Villepin. La CGT revendique 1 agent/1 résident, en Allemagne le rapport est de 1,2 agent/ 1 résident.

De plus nous pouvons douter de la volonté de recruter du personnel qualifié quand il est préconisé de mobiliser le service national et le service civique ainsi que le développement du bénévolat des seniors : « ...en tenant compte de l'allongement de l'espérance de vie en bonne santé, le bénévolat des seniors doit être favorisé .»

Un certain nombre de mesures proposées comme le changement de nom des EHPAD ne changera rien sur les conditions de vie des résidents et occasionnera des coûts.

Les discours sur la bienveillance et la lutte contre la maltraitance sont faciles, il faut rappeler que la première maltraitance est institutionnelle, il faut créer les conditions des effectifs en nombre, qualifiés avec des rémunérations revalorisées, formés et bien-traités pour permettre le bien-être des personnes âgées.

La prévention de la perte d'autonomie est une très bonne chose, dans le Cher une équipe mobile déjà en place fait un travail intéressant mais les effets sont freinés par la désertification médicale et le manque de kinés.

Avec quels financements ? C'est la question capitale.

Le Rapport Libault c'est :

- Le bénévolat des jeunes et des seniors,
- Prendre dans la poche des retraités par la sous-indexation des pensions et aussi des salariés avec le prolongement de la CRDS (qui devait cesser en 2024) pour financer ces mesures.
- Le développement des assurances privées pour pallier les prévisions insuffisantes de financement.
- Favoriser la mobilisation des patrimoines financiers et immobiliers des personnes âgées, prêts viagers dépendance pour financer leur perte d'autonomie.
- Le plan de rénovation des EHPAD publics en priorité et sous « certaines conditions » des EHPAD privés, quelles conditions ? Il ne faudrait pas que des fonds publics soient octroyés aux groupes privés lucratifs dont le but est d'enrichir des actionnaires. C'est ce qui s'est fait pour les cliniques privées au détriment des hôpitaux publics avec le plan hôpital 2007.

Derrière l'affichage de bonnes intentions le rapport Libault propose de reconfigurer le « marché » des personnes âgées pour que le taux de profit augmente notamment pour les assurances et par la mobilisation du patrimoine immobilier des familles.

C'est la philosophie de la banque mondiale et Européenne : une idéologie au service du marché avec un saupoudrage pour les plus pauvres financé par les moins pauvres et des incitations pour les classes moyennes et supérieures à prendre des assurances privées pour améliorer la prise en charge de leurs besoins.

La perte d'autonomie est un problème de santé

La perte d'autonomie est un problème qui survient certes le plus souvent chez les personnes âgées, mais que ce soit un problème de maladie dégénérative neurologique comme la maladie d'Alzheimer, d'AVC, de rhumatismes etc, c'est bien un problème de santé donc c'est l'assurance maladie qui doit le prendre en charge. Les questions de la perte d'autonomie ne sont pas seulement liées à l'âge, il y a plus de 70% des personnes âgées de plus de 75 ans qui sont complètement autonomes. Il y a même des centaines qui sont autonomes chez eux. Il y a aussi beaucoup de personnes jeunes qui n'ont plus leur autonomie. Le critère ne doit pas être l'âge mais l'état de santé pour décider de la prise en charge.

La sécurité sociale avait été mise en place pour répondre aux besoins de la naissance à la mort, alimentée par le versement des cotisations sociales sur le principe de « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ». C'est un système qui fonctionne et ne peut pas être en déficit si les cotisations sont dé plafonnées et augmentées avec la progression des salaires. Les profits et les dividendes versés aux actionnaires ne cessent d'augmenter et le gouvernement organise le déficit de la Sécurité Sociale en multipliant les exonérations de cotisations sociales.

Pour une prise en charge correcte des personnes âgées, la CGT revendique :

- ➔ **La prise en charge à 100% par la Sécurité Sociale dans le cadre de l'assurance maladie, c'est la seule solution qui est juste et efficace et c'est un choix de société.**
- ➔ **La création des effectifs nécessaires** : un soignant par résident soit la création de 200 000 postes dont 40 000 immédiatement pour Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD).
- ➔ **La mise en place d'un grand service public de la santé et de l'action sociale, excluant donc les établissements privés à but lucratif car la santé ne doit pas être un marché.**
- ➔ **Des services d'aide et de soins à domicile à statut public rattachés aux hôpitaux** pour répondre aux besoins des personnes âgées quel que soit leur lieu de résidence, avec du personnel formé, qualifié et correctement rémunéré. Les frais de soins et d'aide à domicile doivent être totalement pris en charge par l'assurance maladie au même titre qu'en établissement.
- ➔ **Les nouvelles constructions et rénovations doivent être financées par l'Etat.**

La CGT appelle l'ensemble des personnels des EHPAD, des services de l'aide à domicile, les salariés, les retraités, à se mobiliser pour gagner un grand service public de l'autonomie, financé par la sécurité sociale.